



# Le Bois International | L'officiel du bois

## Scierie, exploitation forestière | N° 35

Samedi 24 octobre 2015 - 86<sup>e</sup> année

### Sommaire

27 OCT. 2015



### S'informer

**Le zoom de la rédaction**

**Forêt / Ventes de bois sur pied : statu quo sur les délais de paiement** . . . . . p. 4

**Lignes express** . . . . . p. 5

**Agenda** . . . . . p. 6

**L'actualité en régions** . . . . . p. 9

**Nord – Picardie /**

Publication d'un état des lieux de la filière bois-énergie en Picardie

**Centre – Île-de-France /** Signature d'une charte en faveur du bois construction

**Normandie /**

200 rendez-vous d'affaires pour les 1<sup>res</sup> Rencontres normandes "Bois & business"

**Aquitaine /** Xylofutur lance sa nouvelle action collective Inn'Wood Invest

**Gros plan**

**Provence-Alpes-Côte d'Azur /** Le chêne-liège du Var renaît de ses cendres . . . . . p. 11

### Comprendre

**Spécial Belgique**

**3<sup>e</sup> trimestre /**

**Baromètre économique wallon : la mobilisation des bois reste stable** . . . . . p. 13

**Forêt privée wallonne /**

Une cellule d'appui pour valoriser les petites parcelles forestières . . . . . p. 15

**Développement économique /**

Les entrepreneurs wallons lancent la marque "Bois local – notre savoir-faire" . . . . . p. 16

**Intégration verticale /** La scierie Scidus rejoint le constructeur Mobic . . . . . p. 18

**Ossature bois /** L'innovation et la robotisation : les deux faces de Mobic . . . . . p. 20

**Entreprises**

**Rhône-Alpes /** Scierie du Plateau : une petite structure qui monte en puissance . . . . . p. 23

### S'équiper

**Les nouveautés**

Une sélection de produits récemment apparus sur le marché . . . . . p. 25

### Gérer

**Le marché du bois**

**Aux ventes ONF /** Semoutiers : la trituration peu vendue en Haute-Marne . . . . . p. 29

**Septembre – octobre 2015 /** Cours des bois sur pied . . . . . p. 30

**Le Journal des annonces du bois** . . . . . p. 31

**Renseignements commerciaux** . . . . . p. 38

### Franc-parler

## Vers des panneaux de 1<sup>re</sup> classe ?

La Fédération européenne des panneaux (EPF) annonce un nouveau projet d'ampleur européenne, baptisé "Obligation E1". Ce projet a pour vocation de garantir une législation commune à l'ensemble des Etats membres de l'Union européenne en matière de production, d'importation et de commercialisation de panneaux à base de bois, l'ensemble de ces produits devant présenter des performances au moins égales à une classe E1.

Pour rappel, la classe E1 correspond à un dégagement ou une teneur en formaldéhyde inférieur ou égal à 8 mg pour 100 mg de panneau sec. Depuis 2007, l'ensemble des membres de l'EPF se sont accordés pour produire des panneaux de particules, du MDF et de l'OSB d'une qualité au moins équivalente à la classe E1. Cet engagement est à présent partagé par les fabricants de panneaux massifs, de panneaux souples et de contreplaqué. Cependant, au sein de l'UE, seuls 8 pays (dont la France ne fait pas partie) sur 28 (1) exigent pour l'heure, au niveau législatif, cette classe E1.

D'où l'appel lancé par l'EPF aux autres membres, afin de les inciter à adopter un décret visant à ne tolérer l'entrée de panneaux à base de bois sur leur territoire que s'ils correspondent à une classe E1 et au standard EN 13986 (2) dans le domaine de la construction, et à exiger que l'ensemble des produits contenant de tels panneaux, fabriqués et commercialisés au niveau européen, correspondent à la classe E1.

A défaut, les secteurs du meuble, de la construction et de la distribution risquent en effet de devenir de plus en plus vulnérables à des produits ne respectant aucun standard en matière d'émission de formaldéhyde. Opposer un système européen harmonisé, outre que cela va dans le sens d'une meilleure préservation de l'environnement, devrait ainsi permettre de limiter la concurrence déloyale.

LBI

(1) Ces pays sont les suivants : l'Autriche, la République tchèque, le Danemark, l'Allemagne, la Grèce, l'Italie, les Pays-Bas et la Suède.

(2) L'EN 13986, standard harmonisé européen datant de 2004, définit un certain nombre de prérequis relatifs aux panneaux à base de bois, en vue de leur mise en œuvre dans le secteur de la construction.